

Objectifs :

- Intégrer et accueillir un nouvel arrivant.
- Organiser et planifier le projet de tutorat en identifiant les situations de travail apprenantes.
- Accompagner le nouvel arrivant et lui transmettre les compétences requises.
- Évaluer et suivre la progression du nouvel arrivant dans le cadre du projet de tutorat (dont mise en œuvre des séquences réflexives).

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Tuteur ou futur tuteur dans le cadre de la formation en situation de travail.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur consultant spécialisé dans l'ingénierie pédagogique et dans la transmission des savoirs et savoir-faire.
Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Se situer dans le processus de tutorat AFEST

Décrire le processus de tutorat (de l'analyse du besoin à l'évaluation du retour sur investissement)

Étapes.

Acteurs.

Indicateurs de réussite/échec d'une action de formation (les 4 niveaux d'évaluation de la formation).

Identifier l'importance des phases d'analyse du besoin et de recrutement.

Décrire et différencier les rôles des tuteurs, tutorés, formateurs ponctuels au poste de travail.

Identifier les contraintes particulières de l'AFEST (préparation, phases réflexives).

2. Préparer la phase d'accueil dans l'entreprise et réussir l'intégration

Identifier les enjeux et les acteurs de la phase d'accueil et d'intégration.

Préparer l'accueil et l'intégration dans l'entreprise en coordination avec l'ensemble des acteurs du tutorat.

770 €

Net de taxe par personne

P5 TUTEURAFEST 22-D25



2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

• lun 18 mai 2026, mar 19 mai 2026



3. Expliquer les principes de base de la pédagogie des adultes

Expérimenter et identifier les freins et leviers de l'apprentissage.

Les transposer dans :

L'acte d'accueil et d'intégration pour présenter le projet de tutorat de manière « motivante ».

L'organisation et la planification du projet de tutorat.

La préparation de l'acte de formation.

L'évaluation et le suivi du tutorat.

4. Organiser et planifier le projet de tutorat

Identifier les compétences à transmettre au tuteuré :

Dans une logique de progression.

En tenant compte de ses acquis et de son programme de formation.

Planifier et préparer les actions de formation.

5. Transmettre ses compétences

Déléguer des tâches :

Choisir des situations adaptées.

Transmettre son expertise.

Contrôler les résultats, observer les comportements.

Favoriser la prise d'autonomie.

6. Évaluer et suivre

Préparer des supports d'évaluations (et/ou utiliser les supports existants) en fonction des objectifs et enjeux.

Mettre en œuvre des phases réflexives.

Communiquer avec les autres parties prenantes (manager, formateurs...) du tutorat.

Gérer les situations difficiles (manque de motivation, problème d'apprentissage...).

7. Conclusion

Synthèse des messages clés.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Pédagogie active : les mise en situation d'accueil, de planification du tutorat, préparation d'une formation en situation de travail seront effectuées sur les cas amenés par les stagiaires.

Par ailleurs plusieurs techniques d'animation seront expérimentées pendant la formation (brainstorming, votes, études de cas, QCM etc...).

L'alternance de moyens digitaux et classiques sera également utilisée.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

